

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 juin 2010

DÉLIBÉRATION n°2010-060

Nombre de membres
au Conseil municipal : 29
en exercice : 29
qui ont pris part à la
délibération : 27
Date de convocation :
18 juin 2009

L'an deux mille dix, le 28 juin à 19h00, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique à la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux salle du Conseil municipal, sous la présidence du Maire Yannik OLLIVIER.

Présent(e)s : Yannik OLLIVIER, Maurice RAGOT, Luc MOREAU, Catherine LE BAS, Joaquin TORRES, Mireille PERINEL, Angèle ABBATTISTA, Hervé POTHIER-DENIS, Gérard GROSSE, Annick GAILLARD, Frédéric CALVO, Christine TULIPE, Michelle LAPRESA, Patricia OBEID, Christian GROS, Stéphanie COLPIN, Kamel BOUZERARA Isabelle GULGLIELMO, Chantal BREBION, André CONVERT, François TOURATIER, Florence LOMBARD, Jean-Marc BRUEL.

Excusé(e)s : M Jérôme MAGNIN qui a donné pouvoir à Mme Catherine LE BAS, M Yves PICHON qui a donné pouvoir à Mme Mireille PERINEL, Mlle Sophie FAUCON-BIGUET qui a donné pouvoir à M Luc MOREAU, M Pierre TERRAES qui a donné pouvoir à Mme Isabelle GULGLIELMO

Absente : Mme Houria LATRECHE, Mme Maud BLANCHARD

Conformément à la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Mme Florence LOMBARD a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Rapporteur : Mireille PERINEL

Objet : FINANCES - BUDGET COMMUNE

Affectation du résultat 2009

Le Rapporteur propose au Conseil Municipal :

- Après avoir délibéré et approuvé le COMPTE ADMINISTRATIF 2009 – BUDGET COMMUNE - dressé par M. Yannik OLLIVIER, Maire

- Après avoir constaté le résultat de l'exercice 2009

Vu l'avis de la commission des finances en date du 21 juin 2010

Le rapporteur propose au Conseil municipal

- d'AFFECTER au budget 2010, les résultats ci-après :

RESULTATS 2009

1 – Détermination du résultat à affecter

• Dépenses de fonctionnement 2009	5.668.695,36 €
Recettes de fonctionnement 2009	6.071.637,84 €

Excédent de fonctionnement	+ 402.942,48 €
Résultat fonctionnement antérieur reporté	+ 313.450,37 €

Résultat à affecter (A)	+ 716.392,85 €

2 – Détermination du besoin de financement de la section d'investissement

• Dépenses investissement 2009	2.458.618,68 €
Recettes investissement 2009	2.999.767,08 €

Excédent d'investissement 2009	541.148,40 €
• Résultat investissement antérieur reporté	- 1.011.263,34 €
Résultat d'investissement cumulé déficit (B)	- 470.114,94 €

<u>– Reste à réaliser au 31/12/2010</u>	
Dépenses	1.616.695,02 €
Recettes	1.593.694,11 €

(C)	- 23.000,91 €

DEFICIT D'INVESTISSEMENT

B - C = - 493.115,85 €

CONSTATE les résultats 2009 au 31/12/2009, à savoir :

- 1) un déficit d'investissement de 493.115,40 €
- 2) un excédent de fonctionnement de 716.392,85 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DECIDE l'affectation des résultats pour le budget primitif 2010 et l'inscription

au 002 (R)	223.277,00 €
au 001 (D)	470.114,94 €
au 1068	493.115,85 €
- CHARGE monsieur le Maire de toutes les formalités nécessaires

VOTE : POUR : 23

ABSTENTION : 4 (M CONVERT André, M TOURATIER François, Mme LOMBARD Florence, M Jean-Marc BRUEL)

Pour extrait certifié conforme
au registre des délibérations,
le 29 juin 2010

Acte certifié exécutoire depuis son
dépôt à la préfecture le
et sa publication le

Le Maire

Yannik OLLIVIER